

JARDIN DES PLANTES DE MONTPELLIER

UN PATRIMOINE UNIVERSITAIRE UNIQUE EN FRANCE

**AVEC L'INTENDANCE,
... UN NOUVEL ÉLAN**



“SAUVONS LE JARDIN DE LA REINE ET LE BÂTIMENT DE L'INTENDANCE”

Association loi 1901 créée le 5 juin 2013

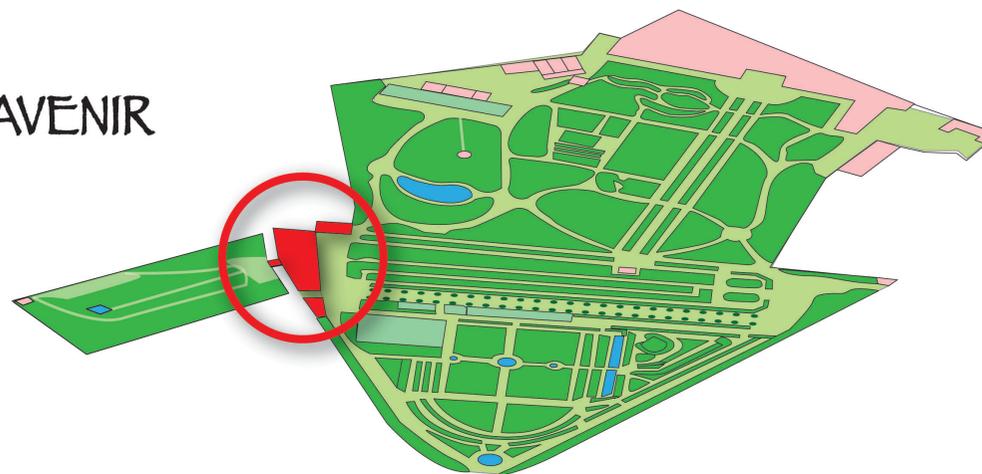
Forte de ses 400 membres notre association a contribué à sauver le Jardin de la Reine racheté à l'Etat par la Ville de Montpellier.

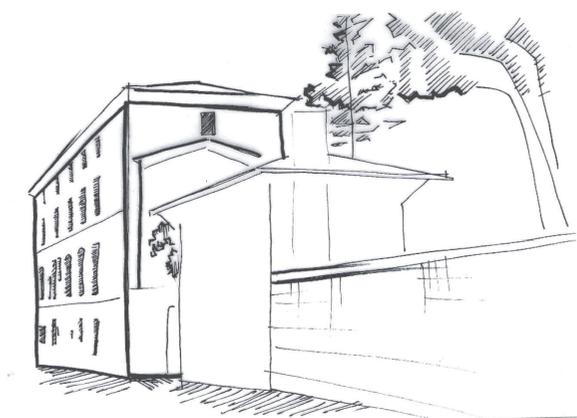
Elle continue à se mobiliser pour que le bâtiment de l'Intendance du plus ancien jardin botanique de France soit restitué à l'Université et pour qu'un projet global de restauration soit mis en œuvre.

NON À LA VENTE À LA DÉCOUPE par les Domaines



... OUI À UN PROJET D'AVENIR





**BUREAUX
À VENDRE**

Mis en vente par France Domaines, le bâtiment de l'Intendance n'est pas un immeuble de bureau anonyme comme l'État en possède tant.

C'est un bâtiment classé Monument Historique.

C'est le cœur du plus ancien jardin botanique de France.

C'est dans ce bâtiment que se sont réunies les forces de la médecine et de la botanique montpelliéraine, pour faire de cette ville un phare des sciences naturelles et médicales.

Si la médecine et l'agronomie sont aujourd'hui les principaux moteurs économiques de Montpellier, c'est grâce à une histoire qui a pris naissance il y a quatre siècles dans ces murs que l'État veut aujourd'hui brader.

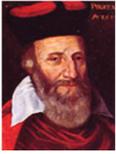
C'est ici, dans ce bâtiment, que se sont succédés les botanistes qui ont fait de Montpellier l'un des lieux essentiels du progrès de la connaissance des plantes : Richer de Belleval, le fondateur, Candolle, Chaptal, Magnol, et tant d'autres, qui, au côté des grands médecins, ont construit l'histoire intellectuelle et universitaire de cette ville.

C'est sous ce bâtiment que subsiste une merveille archéologique, le Labyrinthe de Richer, expérimentation unique dans l'histoire de la botanique.

C'est ce bâtiment qui est l'entrée principale du Jardin. Et la réouverture de cette entrée est vitale pour ré-articuler le quartier autour de ses richesses historiques.

Nous, citoyens de Montpellier refusons que ce patrimoine soit privatisé pour le plaisir de quelques privilégiés.

Le bâtiment de l'Intendance doit rester dans le domaine public, l'État doit renoncer à sa mise en vente et le restituer à l'Université de Montpellier, prête à impulser la rénovation globale de ce trésor patrimonial.



Pierre Richer de Belleval

1593 - 2015 • QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE

1593

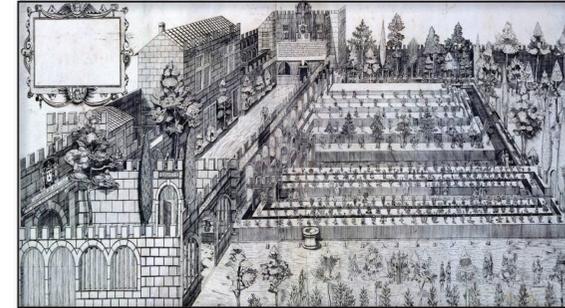
En 1593 le roi **Henri IV** missionne **Pierre Richer de Belleval** pour créer un jardin botanique en liaison avec la réputée Faculté de Médecine toute proche, qui prendra place sur les anciens jardins du Roy et de la Reine de l'époque des Guilhems (XII^e s.).

Puis il crée, avec des préoccupations écologiques avant-gardistes, d'ingénieux systèmes d'irrigation et reconstitue pour les étudier, des milieux spécifiques, **le Labyrinthe et la Montagne**.

Dans le même temps Richer de Belleval fait bâtir **l'Intendance**, siège de l'administration du jardin, qui devient sa résidence.

L'Europe entière vient admirer ces installations novatrices.

Le jardin va se développer et s'agrandir porté par une Faculté de Médecine fière de son patrimoine.



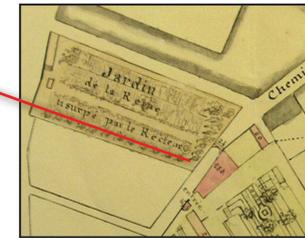
1815

Un évènement important pour l'avenir du jardin survient en 1815 :

Durant les Cent-Jours, **Candolle**, alors directeur du Jardin des Plantes, devient également Recteur de l'Académie.

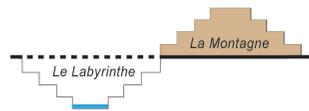
Cette double fonction a pour conséquence "l'usurpation" (*sic*) de la maison de **l'Intendance et du Jardin de la Reine par le recteur**.

Ceci explique que la mise en vente actuelle soit le fait du Ministère de l'Éducation Nationale, qui s'était pourtant engagé il y a plus de 10 ans à les restituer à l'Université.



«usurpé par le Recteur»

les expérimentations de Richer de Belleval



De l'Intendance au Jardin de la Reine



Amelin 1820

Jusqu'en 1851, un pont bâti relie l'Intendance au Jardin de la Reine. Il est remplacé par une passerelle métallique qui sera détruite pour des raisons de sécurité en 2014, lors de l'achat par la Mairie du Jardin de la Reine, rompant le lien avec l'Intendance.

1982 - 2013

En 1982 le jardin est classé au titre des **Sites**, puis au **Monuments Historiques** en 1992.

En 2003 l'UM I, la DRAC et l'ADREAL mettent en place un Conseil Scientifique chargé de définir les grandes orientations d'avenir. Une étude préalable est remise par l'architecte en chef des Monuments Historique qui dans un premier temps aboutit à la restauration de la **Serre Martins**.

2013

L'Intendance et le Jardin de la Reine sont mis en vente par les domaines.

Suite à notre action la mairie de Montpellier acquiert le Jardin, mais **l'Intendance reste en vente sous la dénomination de bureaux**.

L'annonce des Domaines
« Bureaux »
Bureaux 34-Hérault
2 rue du Faubourg Saint Jaumes - MONTPELLIER
Année prévisionnelle de cession : 2016
Occupant : ministère de l'Éducation nationale

2015 - 2018

Le Président de l'Université de Montpellier demande au Préfet la **restitution de l'Intendance à la faculté, propriétaire d'origine, en s'engageant à créer les conditions d'une rénovation de l'ensemble du Jardin des Plantes**.

L'année prévisionnelle de cession est repoussée de 2016 à 2020 et une étude est demandée à l'Architecte en Chef des Bâtiments Historiques.



2003 • UN PROJET D'AVENIR

En 2003, un projet de réhabilitation du jardin, commun à tous les acteurs est lancé....

Un comité scientifique est créé, pour élaborer un projet de mise en valeur de l'ensemble du site du Jardin des Plantes, comprenant l'Intendance et le Jardin de la Reine.

Une étude préalable, cofinancée par tous les partenaires, a été confiée à l'architecte en chef des monuments historiques, entouré d'une équipe de spécialistes. Remise au début de l'année 2003 elle est validée entre 2003 et 2005 par les commissions locales et nationales des sites et du patrimoine.

En 2007 : Une étude de programmation pour l'usage futur du jardin des plantes de Montpellier est lancée par l'Université en relation avec la DREAL.

Ses objectifs :

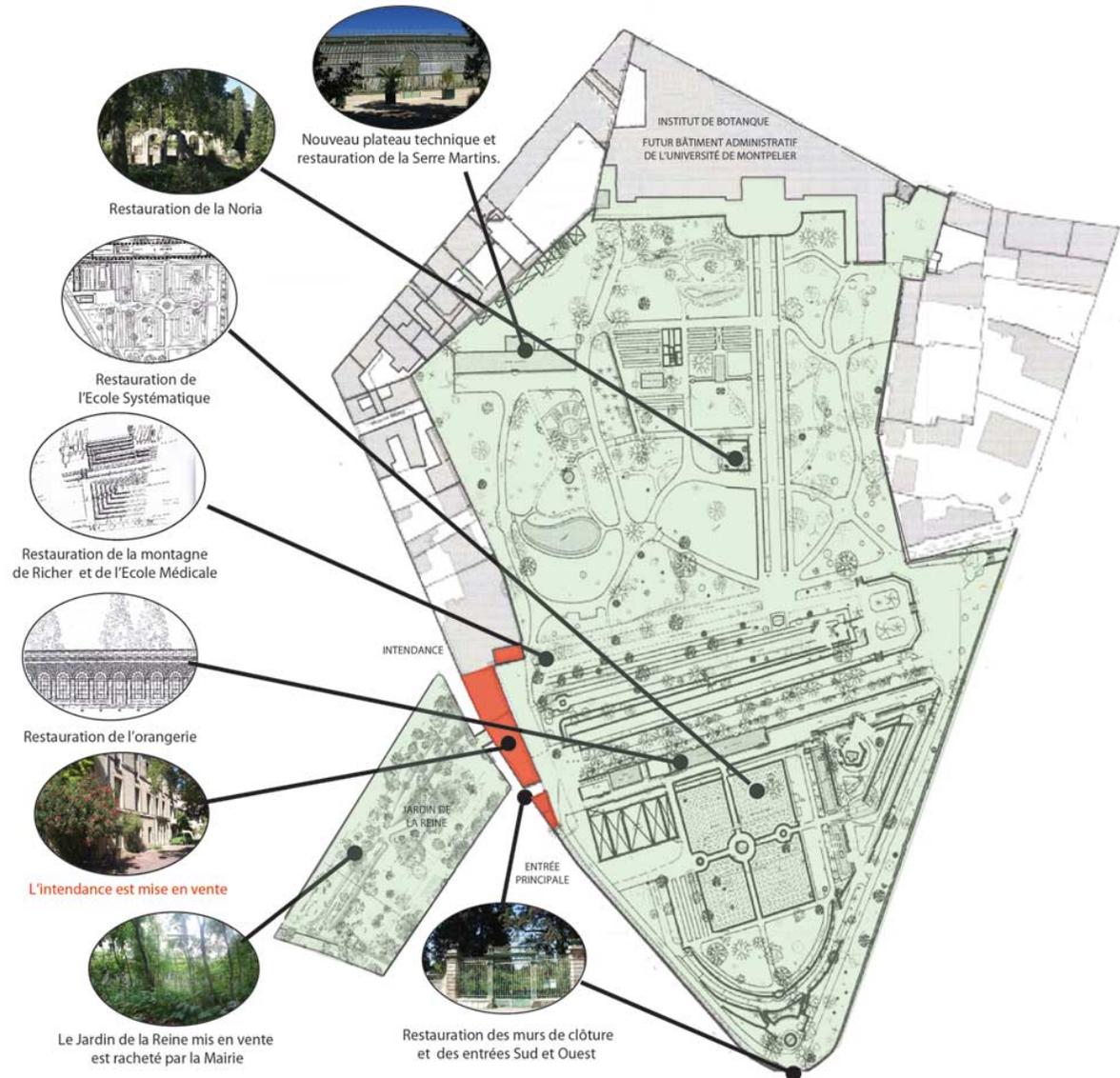
- 1- Evaluer les potentialités d'utilisation future du Site au regard de ses caractéristiques patrimoniales, sociologiques, scientifiques ...
- 2- Elargir les missions dans un contexte de conservation botanique et de la biodiversité.
- 3- Proposer un nouveau mode de gestion.
- 4- Développer son attractivité en mettant en place des locaux d'accueil du public, des salles pédagogiques, un gardiennage adapté et des locaux pour l'administration.

En 2013 contre toute attente, la mise en vente vient contrarier l'ambitieux projet mis en place depuis 2000.

Suite à une importante mobilisation citoyenne le jardin de la Reine est acquis par la ville de Montpellier, mais l'avenir de l'Intendance reste en suspens.

Une nouvelle mobilisation, (*pétition de plus de 7000 signatures, dont celles de botanistes du monde entier*), devrait permettre de revenir en arrière sur la mise en vente et d'insuffler une nouvelle dynamique au projet d'ensemble.

Mais l'intendance reste en vente



LA NOUVELLE INTENDANCE

Le relevé patrimonial effectué durant l'été 2015 par les étudiants en architecture, missionnés par l'association, a démontré que le bâtiment de l'Intendance répondait parfaitement à l'ensemble des besoins exprimés lors des études préalables.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ADMINISTRATION DU JARDIN

Direction, Conservation, Secrétariat, Techniciens, Jardiniers, Informatique, Graineterie ...

DES ESPACES D'ACCUEIL DIVERSIFIÉS

Centre de ressources, lieu d'exposition, locaux pédagogiques, passerelle, gardiennage, sanitaires ...

DE NOUVEAUX SERVICES

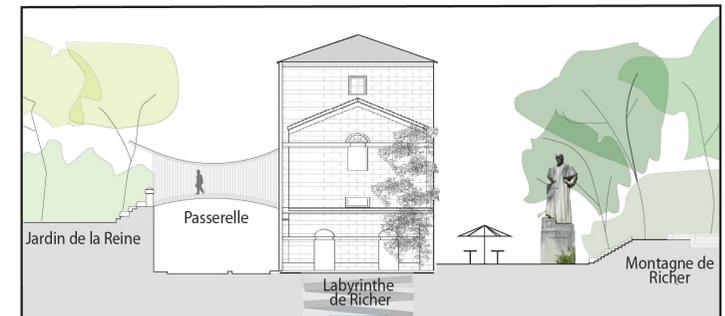
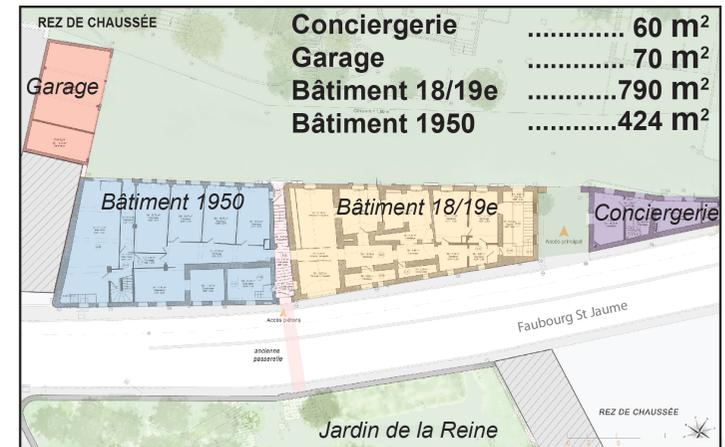
Restauration, librairie, boutique, vente plantes/graines ...

La Présidence de l'Université de Montpellier a demandé aux étudiants ayant effectué le relevé patrimonial de poursuivre leur travail en proposant des esquisses de réutilisation des bâtiments. Trois scénarios ont ainsi été proposés qui mettent en valeur la qualité patrimoniale du bâti et ouvrent des pistes originales.

Chaque scénario est assorti d'une estimation des moyens nécessaires

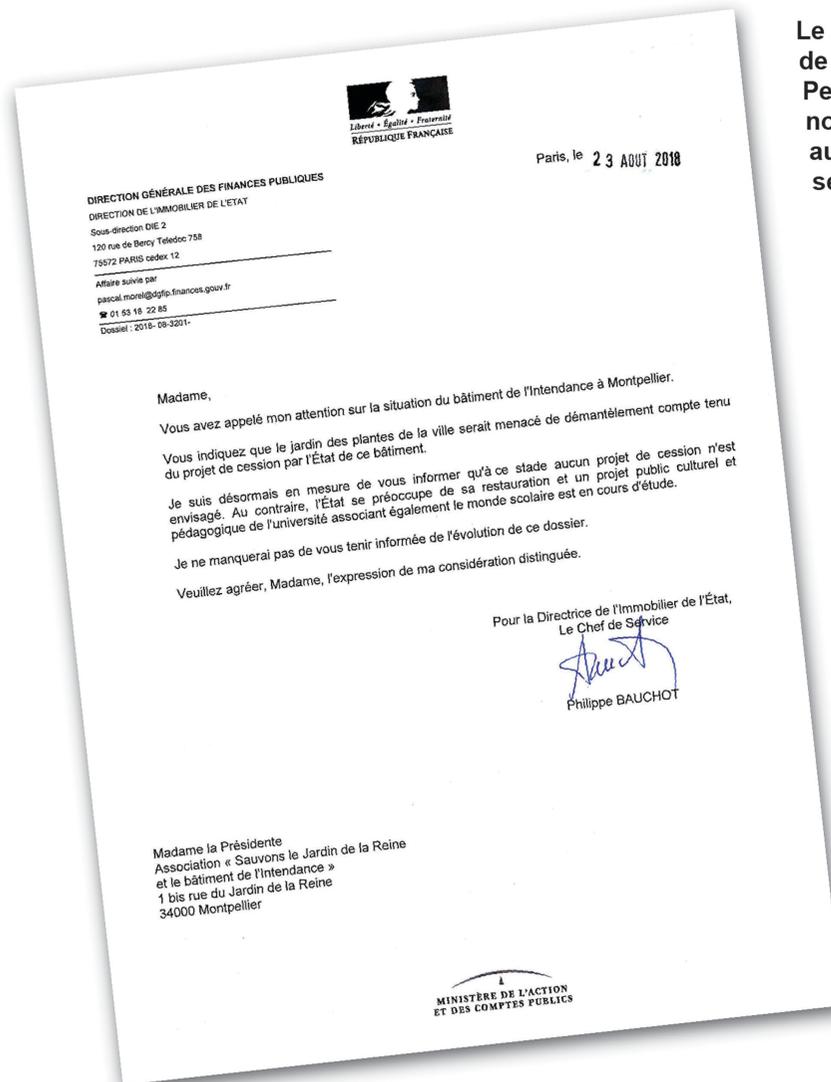
Le financement pourra être assuré par divers acteurs privés et publics, par le biais de fondations, fonds de participation, subventions, financement participatif (crowd funding), concessions,

UNE SURFACE TOTALE DE 1178 m²



En 2016, ce projet a été soumis au ministère de l'Education Nationale, par l'intermédiaire du Préfet. Suite à nos interventions la vente a fait l'objet d'un moratoire jusqu'en 2020 et une étude de faisabilité a été alors demandée à l'Université et réalisée par M. Dominique Larpin, architecte en chef des monuments historiques. Cette étude, qui a reçu des avis favorables de la DRAC et de la Préfecture, a été communiquée aux ministres en septembre 2016.

UNE BATAILLE GAGNÉE ?



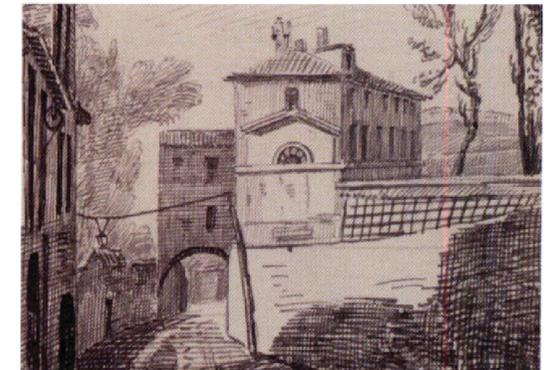
Le 23 août 2018 un courrier du Ministère des Finances nous annonce le retrait de la vente par l'État de la vieille intendance du Jardin des Plantes et sa restitution à l'Université. Pendant 5 ans, sans relâche, avec les 7000 signataires de notre pétition et tous ses bénévoles, notre association "Sauvons le Jardin de la Reine" a su proposer, convaincre, motiver, réunir mais aussi parfois harceler, élus, ministres, préfets, responsables divers etc... et ainsi réussir ce qui semblait impossible, garder dans le domaine public ce précieux patrimoine montpelliérain.



L'Intendance en 2013 et la passerelle qui la reliait au Jardin de la Reine

Après le rachat en 2013 du Jardin de la Reine par la Mairie (Mme Mandroux) et le retour de l'Intendance à l'Université, le plus ancien jardin botanique de France ne sera donc pas démantelé et peu à peu pourra se poursuivre le projet en cours de restauration de cet espace ainsi reconstitué.

L'Intendance en 1822 et le "pont bâti" qui la reliait au Jardin de la Reine



"... Un projet de vente a pu être évité, et l'État s'engage à signer avec l'Université de Montpellier, affectataire du Jardin, une convention d'utilisation du bâtiment de l'Intendance, charge à l'Université de restaurer les lieux pour les remettre en cohérence avec le Jardin et en faire le point d'entrée du public dans un espace patrimonial unique (Jardin, bâtiment historique de la Faculté de médecine, collections de l'Institut de Botanique...).

Ainsi pourra se mettre en place la troisième étape de la réhabilitation du Jardin, après la restauration de la serre Martins opérée avec l'appui des collectivités locales et celle récente de l'Orangerie à laquelle a largement contribué une fondation d'entreprises."

Pr Thierry Lavabre-Bertrand
Directeur du Jardin des plantes

En août 2019, le bâtiment est squatté par un "Centre d'Aide Sociale Autogéré", reportant tout projet immédiat.

Quoiqu'il advienne notre petite association citoyenne restera présente pour mobiliser les moyens nécessaires avec tous, Ville, Métropole, Département, Région, État et tous les amoureux du Jardin des Plantes.

Ce sont plus de 7000 personnes qui ont répondu à notre pétition. Parmi elles de très nombreux botanistes du monde entier.

En tant que Professeur Emérite d'Ecologie à la Faculté des Sciences d'Orsay et ayant aujourd'hui encore quelques responsabilités dans le domaine de la conservation de la biodiversité, je trouve aberrant en des temps où les pouvoirs publics eux même prétendent s'engager dans cette préservation, qu'ils en occultent la dimensions historique.

Faut il rappeler que Montpellier a joué un rôle historique prééminent - et pas seulement par ses botanistes - dans l'exploration de la biodiversité planétaire et que les naturalistes montpelliérain ont eu ipso facto un rôle pionnier dans l'émergence de ce concept majeur des Sciences Biologiques.

Il apparaît donc que la sauvegarde de ce patrimoine scientifique constitue pour les pouvoirs publics actuels une ardente obligation...

Pr. François Ramade

Membre actuel de la commission nationale des monuments historiques, section travaux, comme expert jardin, je pense que la vente à la découpe du jardin botanique est une énorme aberration culturelle, historique et scientifique. Cette vente va irrémédiablement injurier l'avenir.

Marie-Eugène Héraud

This garden is a treasure of paramount importance to the botanical world. It must be saved, restored, and run as a true Botanic Garden.

Kaye Stokes - Australia

La vocation historique et fonctionnelle de ce bâtiment est d'être affecté au Jardin des Plantes : c'est une évidence pour tous les universitaires et botanistes de Montpellier !

Joël Mathez

Je signe en tant que président honoraire de l'association des Jardins botaniques de France et des pays francophones.

Claude Figureau

Je signe en tant que secrétaire générale de l'Association Avenir & Patrimoine.

Bernadette Servant-Schreiber

J'ai fait mes études de médecine à la faculté de Montpellier, et j'ai pu mesurer à quel point ce Jardin, situé au coeur géographique et historique de cette ville possède une valeur exceptionnelle qu'il faut continuer à mettre à disposition du grand public.

J.J. Bernatas - Copenhagen

Il ne faut plus brader notre patrimoine, botanique... il faut que le publique et les chercheurs (botanistes), les jardiniers, aient tous des lieux pour étudier, travailler échanger. En tant que responsable de collections de plantes tropicales pour la ville de Paris, je soutien cette pétition.

Vincent Lysiak (Serres d'Auteuil)

The Montpellier Botanical Garden is ancient, part of the modern history of botany. It would be sacrilegious not to conserve it. Rather it is international obligation of France, the country regarded as a center of culture and host of UNESCO, not only to conserve this botanical symbol but also to allocate more funds to improve the facilities there!

Shaukat Chaudhary - Australia

Je connais ce jardin depuis plus d'un demi-siècle et souhaite que mes descendants puissent en profiter à leur tour. Notre Jardin des Plantes est l'un des éléments du patrimoine tant montpelliérain que national et tout citoyen a le devoir de veiller à ce qu'il soit conservé dans son intégralité.

La mission de l'État n'est pas de favoriser la spéculation immobilière. Il y a d'autres solutions pour valoriser ce lieu chargé d'histoire au profit de la Culture.

J.P. Marger

Desidero che il Giardino botanico di Motpellier, creato su modello dell'Orto botanico di Padova, rimanga integro in quanto si tratta di un bene culturale da tramandare.

Antonella Pietrogrande - Padova-Italia

Le Jardin des plantes de l'Université de Montpellier fut de renommée internationale du point de vue botanique. Les botanistes flamants Charles de l'Escluse et Mathieu de Lobel y ont étudié vers 1550 sous Rondelet. Il est primordial de sauvegarder tout ce qui subsiste de botanique à Montpellier.

Jacques De Groote - Belgique

Montpellier, capitale européenne de la recherche en écologie. Sauvegarder l'intégrité du Jardin des Plantes devrait être un projet majeur pour tous les responsables en charge du rayonnement de Montpellier.

Gérard Duvallet

Botaniste, travaillant sur l'histoire des plantes et des jardins, j'ai pleinement conscience de l'importance de ce jardin dans l'histoire de la botanique européenne. C'est un outrage à l'histoire de le démanteler, il souffre déjà tant. Au contraire, aillons un vrai projet pour lui, enseignons la botanique à tous, pour tous, racontons leur l'histoire ! Il y a tant à faire et pas à défaire...

Véronique Mure

J'ai occupé pendant 6 ans un bureau de ce bâtiment en tant que médecin conseiller du recteur. Heureuse et fière d'admirer chaque année la floraison de la plus vieille glycine de France et le plus bel arbre de Judée ...

Anna Owthadi-Richardson

Je signe en tant que biologiste en hommage aux hommes et aux femmes qui ont enrichi ce jardin.

Aubin Fleiss

Médecin et botaniste, président de la Société Française d'Orchidophilie Rhône-Alpes, je souhaite la sauvegarde et l'entretien de ce fleuron de l'histoire de la médecine en France, et de la vulgarisation de la botanique.

Dr Michel Séret

Professeur honoraire de Botanique, pharmacien et historien, j'ai accompagné pendant 40 ans des étudiants au Jardin des Plantes. Et à chaque fois, devant la "grille de la honte" qui sépare la Montagne d'un côté, de l'Intendance de l'autre côté, je me suis retrouvé devant l'ABSURDITE humaine.

Pr Jean-Louis Roussel

Montpelliérain de toujours et membre de l'academie des sciences et lettres de montpellier je n'admets pas que l'on brade à l'encan le patrimoine culturel et la mémoire de la ville qui constituent par ailleurs des poles d'attraction pour celle ci.

Frédéric Védrine

Enseignante en agronomie et visiteuse assidue du jardin des plantes je pense que ce bâtiment doit rester comme élément patrimonial à part entière du jardin.

Véronique Arnaud

Étant botaniste et pharmacien enseignant-chercheur je pense qu'il est indispensable que notre société se donne enfin les moyens de transmettre la connaissance naturaliste, en l'occurrence la botanique dans ce cas présent, en mettant à disposition des citoyens des locaux pour la diffusion du savoir par la pédagogie et la rencontre avec des scientifiques dans un lieu ô combien emblématique et patrimonial où tant de naturalistes (médecins ou apothicaires) ont classé, étudié, cultivé, les plantes pour les mieux connaître.

Jean-Philippe Rioult

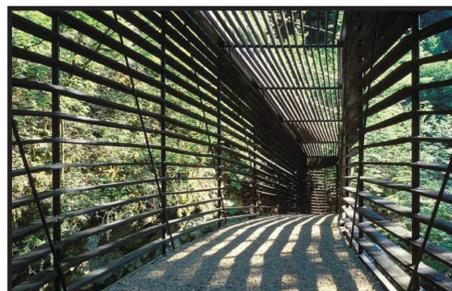
En raison de son passé multiséculaire et du rôle majeur qu'il a joué dans la notorité de l'Ecole de Médecine de Montpellier, ce Jardin ne peut être abandonné. Si c'est le cas l'Etat, via l'Académie, portera la marque indélébile de cette nouvelle outrance.

Pr Jean-Antoine Rioux

.....



Réouverture de l'entrée Ouest,
entre l'intendance et la conciergerie.



La Passerelle vers le jardin de la Reine



L'accueil du public

SAUVONS LE JARDIN DE LA REINE ET LE BATIMENT DE L'INTENDANCE

ASSOCIATION LOI 1901

2, rue Jardin de la Reine

Tél : 06 82 35 35 48

site : <https://sauvonslejardindelareine.wordpress.com>

email : sauvonslejardindelareine@gmail.com